

## Appel à projets

# ORMAT : Objectif Recyclage MATières

Ce dispositif soutient **les projets d'études et d'investissements** relatifs au surtri et à la préparation de déchets en vue de leur recyclage, la production de matières premières de recyclage et leur incorporation dans les produits. Il finance également la réaffectation, le remanufacturing et le reconditionnement de batteries.

### Projets éligibles

Ils doivent concerner des technologies matures.

→ **Axe 1 : diagnostics, études de faisabilité et essais**

→ **Axe 2 : investissements dans l'outil de production**

- augmentation de la capacité ou du taux d'incorporation ;
- création de nouvelles capacités ;
- amélioration de la qualité de préparation et de production de MPR ;
- modification ou augmentation de capacités (batteries).

### 6 thématiques

- Plastiques, élastomères et composites ;
- Textiles ;
- Métaux (dont métaux de batteries) ;
- Bois ;
- Papiers et cartons ;
- Verre et matériaux minéraux.

### € Les modalités de l'aide

**Subvention** dont le taux maximal varie selon la nature du projet et la taille de l'entreprise :

#### Axe 1

- Petite entreprise : 80%
- Moyenne entreprise : 70%
- Grande entreprise : 60%

#### Axe 2

- Petite entreprise : 60%
- Moyenne entreprise : 50%
- Grande entreprise : 40%

#### Plafonds des dépenses éligibles

- Diagnostic : 50 k€
- Etudes de faisabilité, essais et expérimentation : 100 k€
- Investissements : selon la typologie de matériaux et la taille de l'entreprise



#### Bénéficiaires

Petites, moyennes et grandes entreprises : préparateurs, recycleurs, transformateurs, (parfois metteurs en marché) sur le territoire français, hors région PACA.

Le projet peut être mono-partenaire ou collaboratif.



#### Calendrier

Date de clôture : 31/12/2026

#### Financeurs

